

Conseillers en exercice : 77 L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept décembre, à dix-neuf  
Présents : 43 heures, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance  
Absents excusés : 19 ordinaire à la salle des Conférences du Rozier Coren à  
Pouvoirs : 15 Saint-Flour, après convocation légale en date du 11  
Votants : 58 décembre 2025, sous la Présidence de Madame Céline  
CHARRIAUD.

**Présents :**

MME Agnès AMARGER, M. Didier AMARGER, MME Annie ANDRIEUX, MME Nicole BATIFOL, MME Sophie BENEZIT, M. Jean-Paul BERTHET, MME Marina BESSE, M. Jean-Luc BOUCHARINC, M. Alberto COSTANTINI, MME Céline CHARRIAUD, M. Pierre CHASSANG, M. Benjamin SALSON, M. Gilbert CHEVALIER, M. Guy CLAVILIER, M. Philippe DE LAROCHE, M. Frédéric DELCROS, M. Philippe DELORT, MME Ghislaine DELRIEU, M. Philippe ECHALIER, M. Christian GENDRE, M. Jérôme GRAS, M. Axel JOURQUIN, MME Annick MALLET, M. Bernard MAURY, M. Guy MICHAUD, M. Daniel MIRAL, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, M. Gérard MOULIADE, MME Emmanuelle NIOCEL JULHES, M. René PELISSIER, M. Jean-Luc PERRIN, MME Marie PETITIMBERT, M. Loïc POUDEROUX, M. Marc POUINET, M. Jean-Claude PRIVAT, M. Bernard REMISE, MME Bernadette RESCHE, MME Jeanine RICHARD, M. Michel ROUFFIAC, M. Robert ROUSSEL, M. Serge TALAMANDIER, M. Christophe VIDAL, M. David VITAL.

**Absents excusés :**

MME Pierrette BEAUREGARD, M. Hervé VIGIER, M. Richard BONAL, M. Claude BONNEFOI, M. Robert BOUDON, MME Yolande CHASSANG, M. Bernard COUDY, M. Gérard DELPY, M. Éric GOMESSE, MME Nadine JANVIER, M. Jonathan LAROUSSINIE, MME Nathalie LESTEVEN, M. Louis NAVUCH, MME Sylvie PORTAL, M. Pascal POUDEVIGNE, M. Jean-Paul RESCHE, M. Olivier REVERSAT, MME Patricia ROCHÈS, M. Pierre SEGUIS.

**Pouvoirs :**

MME Béatrice ANTHONY donne pouvoir à M. Jean-Paul BERTHET  
M. Frédéric ASTRUC donne pouvoir à M. Jean-Luc BOUCHARINC  
M. Gilles BIGOT donne pouvoir à MME Marina BESSE  
M. Jean-Marc BOUDOU donne pouvoir à M. Daniel MIRAL  
M. Éric BOULDOIRES donne pouvoir à M. Philippe DELORT  
M. Gérard COURET donne pouvoir à M. Jean-Jacques MONLOUBOU  
MME Bonnie DELEPINE donne pouvoir à MME Annick MALLET  
M. Vital GENDRE donne pourvoir à M. Bernard REMISE  
M. Gilbert GLANDIERES donne pouvoir à M. René PELISSIER  
M. Christian GRENIER donne pouvoir à M. Jean-Luc PERRIN  
MME Olivia GUEROUULT donne pourvoir à M. Philippe DE LAROCHE  
MME Martine GUIBERT donne pouvoir à M. Marc POUINET  
M. Jean-Marie MEZANGE donne pouvoir à M. David VITAL  
MME Marine NEGRE donne pouvoir à MME Marie PETITIMBERT  
MME Maryline VICARD donne pouvoir à M. Jean-Claude PRIVAT

Monsieur Loïc POUDEROUX a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

La Présidente certifie qu'un extrait de la présente délibération sera publié sous format électronique sur le site internet de Saint-Flour Communauté le **22 DEC. 2025**, conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et au décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portants réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture du Cantal, le **22 DEC. 2025**

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de son affichage, auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

OBJET : **MOTION DE SOUTIEN AUX ÉLEVEURS**

RAPPORTEUR : Monsieur Christophe VIDAL

Lors de la réunion du Conseil communautaire en date du 17 décembre 2025, les élus de Saint-Flour Communauté affichent leur solidarité avec les éleveurs et acteurs agricoles qui voient depuis plusieurs mois et avec appréhension la propagation de la Dermatose Nodulaire Contagieuse (DNC) en France.

Sur notre territoire de Saint-Flour Communauté, les terres agricoles représentent 70% des surfaces, sur lesquelles 50 000 vaches issues de 847 fermes produisent. La situation nationale agricole est suivie avec beaucoup d'attention, d'empathie et d'inquiétude. Nos 1200 éleveurs bovins participent au quotidien au rayonnement de notre territoire.

Ces femmes et hommes portent des filières de qualité, en viande et produits laitiers, assurent un dynamisme économique, incarnent un patrimoine et des savoir-faire locaux, préservent la biodiversité et maintiennent nos paysages ouverts. Leurs conditions de travail, déjà difficiles, doivent être préservées avec la plus grande énergie.

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,

**APPELLE les décideurs nationaux à :**

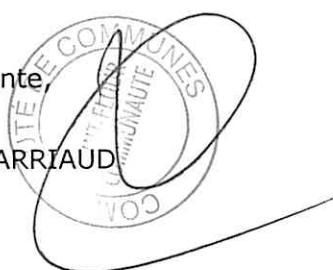
**Une écoute attentive des représentants des éleveurs bovins et leur considération dans les décisions à prendre ;**  
**Des arbitrages responsables ;**  
**Un renforcement de l'accompagnement des éleveurs face aux impacts économique et émotionnel intenses qu'ils vivent.**

Pour : 58 VOIX

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre,

La Présidente,

Céline CHARRIAUD



The logo is circular with the text "COMMUNAUTÉ DE COMMUNES" at the top and "DU PLATEAU DE MILLEVACHES" at the bottom, with "CC" in the center.

Le secrétaire de séance,

Loïc POUDEROUX

